

**COMMUNICATION DU COLLEGE A L'ENSEMBLE DES
GENERALISTES FRANCOPHONES***Le 17 mars 2020***Plan**

1. Organisation de lieux de triage.
2. ITT : rappels importants
3. Procédures en MG : rappel important !
4. Masques
5. Honoraires consultations à distance
6. ONE
7. Situation sanitaire du pays

Lieux de triage (= pré-service d'urgence hospitalier)

Les lieux de triage: doivent être mis sur pied par les hôpitaux très rapidement en coordination avec les cercles du territoire sur lequel ils se trouvent.

L'élaboration et le fonctionnement se fera conjointement par l'ensemble des médecins (hôpital et cercle de MG). Chaque force comptera! Et le soutien des autorités, tant logistique que financière sera nécessaire.

Il est demandé à la MG de faire le point sur l'état de ses forces et de **faire le maximum pour que le moins de monde possible ne parvienne dans ces lieux de triage, en privilégiant la prise en charge téléphonique au maximum.**



ITT – Rappels importants

Patients à risques:

Par exemple, patients sous médicaments biologiques (rhumato, dermato, etc)

- **Ne pas hésitez à faire demander par le patient l'avis du Spécialiste responsable du traitement.**
- Ce sont les doses supra-physiologiques de corticoïdes (per os) qui sont inquiétantes et à modifier si nécessaire.

Patient asymptomatique renvoyé par l'employeur pour mesures internes d'écartement:

Un certificat doit couvrir un patient symptomatique, le MG n'a pas à intervenir dans un contrat de travail où l'employeur décide que son travailleur doit rester à la maison et être couvert par un certificat. Il n'y a pas lieu d'en délivrer dans ce cas.

Les soignants:

La Belgique a besoin de ses soignants : ils peuvent travailler si ils vont bien SANS température, SANS grosse fatigue ou SANS essoufflement ou sensation de ne pas savoir respirer. En se surveillant et en portant un masque.

RAPPEL : Rôle de la Médecine Générale

L'heure de l'examen clinique systématique pour tout le monde est **FINI !** Celui-ci DOIT rester exceptionnel Relisez les procédures !!

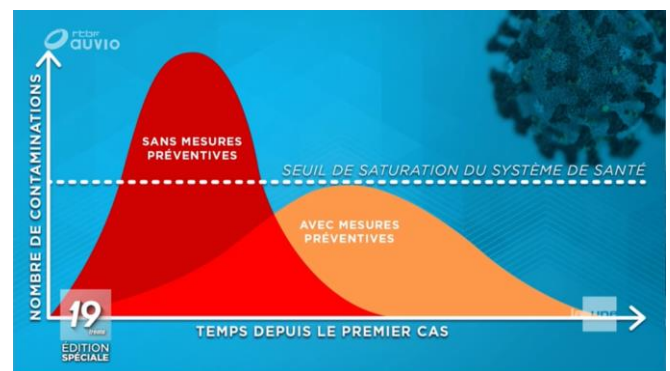
Les généralistes qui se mettent volontairement et systématiquement en dehors des consignes officielles le font en toute irresponsabilité !

Il faut veiller à garder une force de frappe téléphonique aussi en garde.

Mot d'ordre : consultations téléphoniques !

En accord avec les autorités

Pour atténuer l'épidémie et étaler l'ampleur de son pic, responsable de la saturation des lits de soins intensifs et de la mortalité, **la médecine générale a un rôle capital et précis à jouer**. Nous vous demandons de le jouer scrupuleusement, **la discipline est très importante**



But de la prise en charge : Confinement des infectés et éviter la surcharge de la 2ème ligne

Règle majeure : **prise en charge téléphonique impérative !**

1. Pourquoi ? Car c'est gérable : 80% de cas bénins
Car la dégradation (\Rightarrow H°) est rapide : dyspnée et altération état général
Pour ne pas aller s'infecter : devenir contaminant et malade
Trop de médecins ont attrapés le virus malgré leurs protections !
Car ce moyen permet de prendre plus de cas par médecin car plus rapide
2. Comment ? Cfr algorithme de consultation en annexe
3. Où ? Dans vos cabinets et lors de vos gardes en PMG.
4. Exceptions ? Rares (<1%) !! Si ouverture de « lieux de triage ». Une information suivra.
Si pas de « lieux de triage » : équipé et au domicile du patient
Rappel : l'évaluation de la dyspnée et de l'état général est ok par tél. !

Vos cabinets et vos PMG doivent rester « propres » : sans infectés. Même si vous avez prévus des procédures de double flux et de désinfections : c'est beaucoup trop risqué et rompt le confinement.

A l'instar des hôpitaux via leur plan catastrophe, nous vous recommandons de **reporter toutes les consultations chroniques** ou celles qui le peuvent et de faire parvenir aux patients ou à la pharmacie les ordonnances nécessaires.

Il est important que toute la population passe par la première ligne. L'accès à la MG est capital et nous devons résoudre les failles :

Causes d'échappements à la 1 ^{ère} ligne	Solutions
Patients sans médecin généraliste (MG)	Accueillir tout le monde !
Patients de MG malades	Solidarité locale + relai au Cercle
Patients faisant le 112 ou 1733 en jour de semaine	Présence de MG aux centres pour consultation téléphoniques (<i>ne pas communiquer au public</i>)
Afflux de cas qui se compliquent	Ouverture de « lieux de triage » près des Hôp.
Charge de travail ++	Ouvertures PMG en + des « lieux de triage »

⇒ Des consultations téléphoniques sont organisées dans les centres 112 en journée de semaine car la demande est grandissante. On recherche des MG pour les assurer. Cela doit être possible dans les pratiques de groupe ou via des arrangements entre solos vu que toute consultation non indispensable se doit d'être reportée.

[Appel au 112 pour transport COVID19 en mauvais état général :](#)

Si vous hospitalisez un patient suspect de COVID19 pour dégradation importante de son état général, **il vous est demandé de former le 112 vous même** et de signaler « pour transport patient COVID19 probable en dégradation de l'état général »

Masques

Des masques seront disponibles

L'organisation de la distribution se fera vraisemblablement par Province.

Le Collège a défendu une distribution parcimonieuse pour la MG, les besoins sont importants : dans les hôpitaux et chez d'autres soignants. Les centres de pré-tri en auront un besoin important également.

L'importance de savoir bien s'équiper est CRUCIALE : veuillez prendre connaissance des directives spécifiques en annexe, rédigées par le banc scientifique du Collège. Merci à eux.



Honoraires de « consultation à distance »

Ces honoraires ont été approuvés hier le 16 mars 2020. Ils sont valables à partir du 14 mars

101990 : avis en vue du triage COVID19. 20€. Une seule fois par patient.

101135 : avis en vue de la continuité des soins (y compris suivi COVID19). 20€. par patient/par prestataire/par période de 7 jours .

Les prestations 101990 et 101135 :

- peuvent être attestées par tout médecin (incl. les médecins des maisons médicales);
- sont effectuées en dehors de tout examen physique du malade. Le médecin ne rencontre pas le patient en personne ;
- incluent la rédaction et la signature éventuelle de certificats, d'ordonnances pharmaceutiques et de documents divers (par exemple : lettre de renvoi, éventuel rapport au médecin détenteur du DMG,...);
- ne peuvent pas être cumulées avec les honoraires de consultation, visite ou avis de la nomenclature ;
- ne sont pas cumulables le même jour par le même prestataire.

Ces prestations sont facturables en tiers payant :

Le médecin doit pouvoir identifier clairement son patient et devra utiliser le numéro NISS du patient.

Les maisons de soft seront contactées afin de permettre la facturation de ces prestations par eFact.

Il n'y a pas d'intervention personnelle pour les patients.

Uniquement pendant la durée de l'épidémie.

ONE

Le degré d'importance du maintien des consultations ONE sera apprécié par les spécialistes ONE. Le Collège soutient leurs décisions médicales et les respectera.



En analysant la situation et en la voyant évoluer, le Collège de Médecine Générale ne voit pas comment le pays pourrait échapper à un lockdown à très court terme.

Le Collège de médecine générale est fier de l'ensemble de ses membres, en constatant l'organisation et la détermination de l'ensemble du Corps des Généralistes ! Félicitations à toutes et tous.

Au travail : we will do the job ! L'Union fait la Force

Le Collège de la médecine générale

